

Corpeau Le Mag

Bulletin Communal SEPTEMBRE 2026



**Monsieur le Maire,
Jean-Jacques HARBEUMONT**

Mairie et Agence Postale

✉ mairie@corpeau.fr

☎ 03.80.21.90.15

Lundi de 13 h 30 à 18 h
mercredi de 8 h 30 à 11 h 30
et de 13 h 30 à 18 h
vendredi de 13 h 30 à 18 h

Ecole Primaire La Perrière

✉ ec-el-corpeau-21@ac-dijon.fr

☎ 03.80.26.02.45

Garderie

☎ 03.80.80.08.44

Médiathèque Jean Gailliot

✉ contact@bibliothequecorpeau.fr

☎ 03.80.21.39.73

Lundi de 14 h à 18 h
mardi de 16 h 30 à 18 h
Mercredi de 9 h 30 à 12 h
et de 16 h à 18 h
vendredi de 14 h à 18 h
Samedi de 9 h 30 à 12 h

Le mot du Maire

Madame Monsieur

Ce Mag arrive après un été compliqué pour toutes et tous, suite à une vague de chaleur sans précédent, ce qui m'a obligé de prendre des décisions importantes. Comme par exemple la fermeture de notre école, afin de préserver la santé des enfants et du personnel enseignant.

Il a fallu également aménager les horaires de nos agents pour qu'ils puissent travailler dans de bonnes conditions.

Nous avons également tenu une permanence téléphonique concernant les personnes vulnérables y compris les week-end. Nos secrétaires ont également fait le maximum pour assurer le bon fonctionnement de notre mairie malgré la chaleur.

A toutes et tous je vous souhaite une bonne fin d'été.

Travaux rue Truchot



Les travaux rue Truchot étant terminés, d'autres sont prévus pour sécuriser les piétons et les automobilistes. Une étude est en cours, et des demandes de devis vont être faites.

D'autre part, des travaux d'assainissement vont avoir lieu rue de l'Eglise en fin d'année.

Monsieur le Maire a demandé une réunion publique avant le début des travaux.

Un poteau incendie a également été remplacé route de Beaune.



Fête des voisins

Un grand merci à toutes les personnes présentes lors de notre Fête des voisins. Nous étions 25 participants réunis dans une ambiance très conviviale, chaleureuse et pleine de bonne humeur.

Ces moments de partage, d'échanges et d'amitié contribuent à renforcer les liens entre voisins et à faire vivre notre quartier.

Au plaisir de se retrouver lors d'une prochaine rencontre !



Baptême et mariage



Monsieur le Maire, Jean-Jacques HARBEUMONT assisté de monsieur Jean-Claude CARTIER premier Adjoint, ont célébré le baptême de Jade MEROUANI le 20 juin 2026.



Monsieur le Maire Jean-Jacques HARBEUMONT assisté de Jean-Claude Cartier premier Adjoint ont célébré le mariage de William MERLIN et de Mélanie GIANINETTI le 25 juillet 2026.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.



Monsieur le Maire Jean-Jacques HARBEUMONT assisté de Jean-Claude Cartier premier Adjoint ont célébré le mariage de Patrick FAUVERNIER et de Martine CAMUS le 08 août 2026.

Nous leur souhaitons tous nos vœux de bonheur.

Église et travaux rue de l'Église

La rosace de l'église dont le vitrail est cassé à plusieurs endroits a été protégé par l'entreprise le Toit Beaunois.

Il fallait éviter que l'infiltration des eaux de pluie puissent altérer le sol en bois qui est juste derrière, mais également éviter que le vitrail ne se détériore encore plus.

Concernant les travaux d'assainissement de la Rue de l'Église prévus en fin d'année par la Communauté d'agglomération de Beaune, nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons les informations.



Atelier Médiathèque



Atelier spécial Partir en livres à la médiathèque ce mercredi 15 juillet, cette animation nationale avait pour thème cette année : Nos petits et grands Héros. Les enfants présents ont ainsi utilisé le cahier de coloriage Blinkbook sur le thème du petit Nicolas, le héros des cours de récré, créant ainsi un dessin animé à partir des coloriages des planches réalisés par les enfants.

En effet, une fois les dessins enregistrés dans l'application, ceux-ci se sont transformés en petits films vidéo sous les yeux des enfants, bravo à tous !



Cérémonie du 14 juillet 2026



La cérémonie du 14 juillet s'est terminée par la remise des prix pour les maisons fleuries. Les lauréats se sont vu remettre un cadeau et un diplôme. Un verre de l'amitié est venu clore ce moment de convivialité.





Le samedi matin, nous sommes partis à la visite du château de Stein à NASSAU où nous avons été séparés en 2 groupes : l'un pour la visite historique de la ville, l'autre pour la visite guidée du château et de la Tour de la Liberté. Nous avons eu la visite très détaillée de l'histoire du baron vom Stein, stratège du premier plan pendant la guerre napoléoniennes et le père de la réforme municipale.

Nous avons ensuite visité la ville historique de Nassau avec ses quelques bâtiments historiques. Nous avons déjeuné au restaurant du parc puis nous sommes retournés au château où nous avons été accueillis par le député européen, M. SEEKALZ et le maire, M. GULLERING pour un échange très instructif sous forme de questions-réponses. Enfin nous sommes repartis à Niederwallmenach où nous nous sommes retournés au gymnase pour un délicieux repas au Tumhalie.

Le lundi matin, le 2ème groupe a pris le chemin du retour vers 9h.

Encore une fois, nos amis allemands nous ont très bien accueillis.

Il existe entre les 2 comités de jumelage une réelle amitié qui dure depuis plus de 25 ans.

Il est à noter que ce projet a été financé par le fonds citoyen franco-allemande, la commune de Niederwallmenach et la Raiffeisenbank ainsi que le comité de jumelage de Corpeau grâce aux différentes manifestations réalisées ainsi que la Commune de Corpeau.

Europa beginnt vor Ort



Nassau/Niederwallmenach. Im Rahmen des Partnerschaftsaustauschs zwischen Niederwallmenach und der französischen Gemeinde Corpeau stand ein besonderer Programmpunkt auf dem Besuchsplan. Im historischen Stein'schen Schloss in Nassau traf die deutsch-französische Gruppe den CDU-Europaabgeordneten Ralf Seekatz zu einem offenen Gespräch über die Zukunft Europas.

Abattage d'arbres



Je vous informe que le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune a missionné une entreprise pour l'abattage et l'évacuation des arbres tombés devant l'embouchure des deux bassins écreteurs de crue. Cette intervention devrait avoir lieu dans l'hiver.

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune maintient toujours le cours d'eau et le fonctionnement des bassins écreteurs sous surveillance en période de fortes pluies afin de prévenir le risque d'inondation en zone urbaine.

Coupure d'électricité

Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution, des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité le mercredi 23 septembre de 9h à 16h rue du Pont de Paris.

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, nous vous recommandons de les débrancher avant l'heure de début de la coupure indiquée et de ne les rebrancher qu'une fois le courant établi.

Toutefois l'alimentation électrique pour être rétablie à tout moment avant la fin de l'horaire indiquée.



Remplacement d'une partie des huisseries de l'école maternelle



La première phase concernant le remplacement des huisseries de l'école maternelle a été effectuée le 20 juillet 2026.

La porte d'entrée et les baies vitrées de la salle de motricité ont été changées.

Nous avons également remplacé 6 tables, 6 chaises et fournis 3 ordinateurs portables aux enseignantes.



Ouverture de la Chasse le 20/09/26 :

- Les courageuses et le meix rosé sont ouvert à la chasse les samedis et dimanches toute la saison ainsi que les mercredis d'octobre et novembre.
- À partir du mois de décembre la chasse est ouverte les mercredis matin et fermées les après-midi dans les courageuses et le meix rosé. Le tir du lapin dans les courageuses et le meix rosé est interdit les mercredis matin du mois de décembre, janvier et février.
- Le reste du territoire est ouvert les mercredis et dimanches toute la saison.
- La chasse est autorisée sur tout le territoire les jours fériés.
- Le long de la Dheune la chasse est autorisée tous les jours mais pas sur le lagunage qui est ouvert aux mêmes conditions que le territoire où il se situe.

Horaire de Chasse pour tout le territoire :

- 8h00 - 12h00 / 13h30 - 17h30 Zone vigne
- 8h00 - 12h00 / 13h30 - 18h00 sous la route d'Ebaty
- Le long de la Dheune est soumis aux horaires légaux en vigueur, cela est uniquement valable pour le gibier d'eau.
- La zone « non-chasse » est toujours de vigueur derrière les habitations le long de la Dheune.

Par ailleurs, je tiens à préciser qu'en tant que président de la société de chasse de Corpeau, je souhaite mettre en avant le travail réalisé par nos chasseurs pour l'entretien de nombreux chemins et sentiers de la commune, notamment l'ancienne ligne de chemin de fer dite « Ligne de Dôle ». Cette année, nous avons le plaisir d'être soutenus par l'entreprise Caillet Frères, qui nous a généreusement offert l'entretien de cette voie.

Je tiens à adresser mes plus sincères remerciements à Mickaël et Alexandre pour leur générosité.

Le président, NECTOUX Philippe

Ostéopathe

Une nouvelle ostéopathe s'installe à Corpeau !

Depuis le 1er juillet, j'ai le plaisir de m'installer à Corpeau en tant qu'ostéopathe D.O., au 2 bis Chemin de Riaux.

Diplômée du CIDO de Saint-Étienne en 2022, j'exerce à mon compte en cabinet depuis janvier 2024. Après avoir développé mon activité à Verdun-Ciel, je suis heureuse de pouvoir aujourd'hui proposer également mes consultations à Corpeau et ainsi me rapprocher des habitants du secteur.

L'ostéopathie, pour qui et pour quoi ?

L'ostéopathie ne s'adresse pas uniquement aux personnes qui ont « mal au dos » ! Elle consiste notamment à rechercher les éventuelles restrictions de mobilité du corps et à accompagner son fonctionnement de manière globale.

Je prends ainsi en charge des patients de tous les âges, du nourrisson au senior, et à différents moments de la vie (grossesse et périnatalité, pratique sportive, douleurs ou troubles musculo-squelettiques), mais également l'accompagnement des personnes vivant avec une maladie chronique ou en situation de handicap. Je souhaite proposer une prise en charge globale, individualisée et adaptée à chaque personne, en tenant compte de son histoire, de ses habitudes et de ses besoins.

Une prise en charge la plus large possible

J'ai fait le choix de conserver une pratique volontairement large plutôt que de me spécialiser dans un domaine unique. Chaque patient, chaque parcours et chaque situation étant différents, cette diversité est pour moi l'un des aspects les plus intéressants de mon métier.

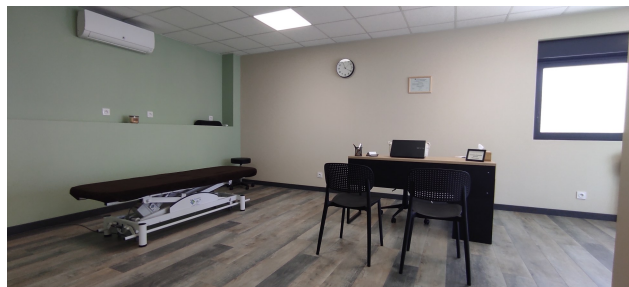
L'installation à Corpeau représente ainsi l'occasion de développer mon activité dans une commune à taille humaine, tout en restant proche de mon secteur d'exercice actuel. Je conserve parallèlement une activité à Verdun-Ciel, ce qui me permet d'assurer une continuité pour les patients que je suis déjà, tout en offrant une nouvelle possibilité de consultation aux habitants de Corpeau et des communes voisines.

Les consultations se font sur rendez-vous, notamment via Doctolib, ou directement par téléphone au 07 83 91 87 16.

Je serai ravie de faire connaissance avec les habitants de Corpeau et des alentours et, pourquoi pas, de contribuer à mon échelle à la dynamique et à la vie de la commune. Au plaisir de vous rencontrer au cabinet !

Ostéopathiquement,

Marine Foiret



Rappel civisme



Je tiens à vous rappeler que les chiens sur notre commune doivent être tenus en laisse et que les déjections doivent être ramassées par leur propriétaire. Également je dois vous rappeler les horaires réglementaires, concernant les nuisances sonores :

Du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30

Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

Concernant les risques d'incendies, les propriétaires de parcelles sont tenus de les entretenir, en vu des épisodes de canicule que nous subissons en ce moment, et pour éviter tout départ de feux qui pourraient causer

d'important dégâts.

Je vous rappelle également qu'il est interdit de jeter les bouchons et autres débris aux abords des points d'apport volontaire tout comme sur la commune.

Je compte sur votre civisme.



Incendie

Un incendie a eu lieu le 30 juillet le long de la voie ferrée, provoqué par un fauchage effectué par les équipes de la SNCF.

Il a nécessité l'intervention des unités de secours de Chagny et de Nolay. Pendant l'intervention des secours, la circulation des trains a dû être interrompue.



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

I – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

La maintenance des cloches a eu lieu le 28 avril

Tirage des jurés d'assises a eu lieu le 12 mai

Un entretien a eu lieu avec un administré pour des mécontentements sur la voirie

Entretien d'embauche d'un agent technique le 13 mai, M DUCROT a été retenu, il commence le 8 juin à 8h

Réfection du plafond de la salle des fêtes et de la fenêtre du fond de la salle (celle-ci était cassée et ne fermait plus)

Le feu d'artifices du 13 juillet a été validé par la préfecture un courrier a été envoyé aux riverains concernés et aux propriétaires des parcelles de vignes. Une administrée a fait part de son mécontentement concernant le déplacement du feu à proximité de son domicile.

2 cellules électriques ont été changées dans les toilettes homme et femme de la salle des fêtes

Il faut valider le devis pour les PC portable des enseignantes

Demande d'une administrée pour le changement des horaires des luminaires

Rencontre avec M le sous-préfet et M Denis THOMAS pour un éventuel passage en zone 30 de la route de Beaune et de la rue Truchot

Entretien avec la société REX ROTARY, un devis comparatif pour le parc informatique va être établi

Fin de stage de Clément FLATTOT en secrétariat

Remerciement Jean-Claude, Jean-Yves et Dominique pour la plantation des fleurs

3 parcelles de vendues : 2 concernent des habitations et une juste en acquisition simple de terrain

Délibérations du jour votées :

APPROBATION DU PV DU 26 MARS 2026

APPROBATION DU PV DU 21 AVRIL 2026

DESHERBARGE LIVRES MEDIATHEQUE

REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR GRDF

NON RESTITUTION DE CAUTION POUR UN ANCIEN LOCATAIRE

DECISION MODIFICATIVE

RETRAIT ET RECTIFICATION DE LA DELIBERATION DES DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE

FIXATION DES ORIENTATIONS ET CREDITS AFFECTES A LA FORMATION DES ELUS

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT

ELECTION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES

MISE A JOUR DES MEMBRES DANS LES COMMISSIONS COMMUNALES

QUESTIONS DIVERSES

Aucunes

La séance est levée à 20h12.

I – INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil :

Le feu d'artifices du 13 juillet a été annulé pour des raisons de sécurité incendie

Un entretien a eu lieu avec l'inspecteur de l'Académie.

Rendez-vous avec l'entreprise Eurocomble pour une isolation des combles du groupe scolaire et des logements communaux de l'école.

Le plan canicule a été activé, l'ensemble de nos aînés inscrits ont été contacté par téléphone tous les jours. L'ensemble de ces informations étaient transférées en préfecture.

Les secrétaires ont reçu l'entreprise AMG pour effectuer une comparaison tarifaire les ordinateurs et les photocopieurs. Nous ne donnerons pas suite.

Le projet d'aménagement de l'ancien cimetière est relancé.

Le vitrail de l'église a été protégé car celui-ci est en très mauvais état et de l'eau s'infiltrait depuis des années.

Le contrôle annuel électrique a été fait dans l'ensemble des bâtiments communaux.

Plusieurs PC et affaires diverses de l'école ont été évacués.

6 tables et 6 chaises ont été achetées pour l'école ainsi que 3 pcs portables pour les enseignantes.

Remerciement auprès de M BIARD pour avoir déplacé un tableau à l'école maternelle.

Une première partie des huisseries ont été changées à l'école maternelle.

Congés des agents : Anaïs et Isabelle du 27 juillet au 14 août, Nadine du 31 juillet au 14 août, Sylvie du 10 août au 21 août, Aurélie du 26 au 28 août et M le Maire du 17 au 30 août.

Sinistre avec un camion Lituanien, resté bloqué rue du Puits Bulot. Après plusieurs heures de manœuvre celui-ci a endommagé la voirie. Une déclaration de sinistre a été effectuée auprès de notre assurance.

Sinistre avec un camion le 11 juillet qui a endommagé une lisse en bois route du Pont de Paris. Le poids lourd a été identifié. Une déclaration a été faite à notre assurance.

La foudre est tombée sur le paratonnerre de l'église le 16 juillet à 22h.

Plusieurs entreprises ont été contactées afin d'effectuer des devis pour l'installation de climats dans les bâtiments communaux.

Une demande de devis a été faite pour l'installation de caméra supplémentaire.

M le Maire a reçu un administré en mairie pour étudier son projet de construction de pavillons PMR.

Délibérations du jour votées :

APPROBATION DU PV DU 5 JUIN 2026

RETRAIT DE DEUX DELIBERATIONS

TRANSFERT DE POUVOIR DE POLICE ADMINISTRATIVE A LA CABS

DEMANDE DE SUBVENTION HUISSERIE MATERNELLE AU DEPARTEMENT

ELECTION DE 24 COMMISSAIRES POUR LA COMMISSION CCID

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne la parole à l'ensemble du conseil afin d'échanger sur différents problèmes au sein de l'équipe.

Monsieur ROY donne en main propre sa démission à Monsieur le Maire.

La séance est levée à 20h45

Création d'un atelier

à partir du 2 septembre

La commune propose un temps d'échanges et de fabrication de créations diverses qui auront pour but d'embellir la commune à différents moments de l'année.

Ouvert à tous
(enfants de moins de 16 ans accompagné par un adulte)
et gratuit

Venez partager des moments de convivialité autour d'un projet commun,
pas d'inscription,
pas d'obligation de participation.

Tous les mercredis de 14h à 16h
à la salle multi-activités Robert Chambard

Pour tout renseignement :
contacter **Françoise** au 06 11 43 35 70

FORME ET BIEN-ÊTRE CORPEAU

Reprise des séances de gymnastique volontaire

INSCRIPTIONS
Jeudi 3 Septembre 2026
de 18h30 à 19h30
salle Multi-Activités

HORAIRE:

M MARDI	18h30-19h30 RENFORCEMENT MUSCULAIRE
	19h30-20h30 STEP

JEUDI | 18h30-19h30 | **CARDIO**

Reprise des cours
Mardi 8 Septembre 2026
Salle Multi-Activités

Pour tout renseignement contacter
Odile Bucaille
06.79.37.17.73

Ne pas jeter sur la voie publique

CONCOURS DE PETANQUE

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2026
AIRE DE JEUX, 5 RUE DU REUIL

BUVETTE / RESTAURATION SUR PLACE DÈS 11H30

ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

CONCOURS PAR POULE, OUVERT À TOUS

10 €/DOUBLETTE

DÉBUT DES PARTIES À 13H30
INSCRIPTIONS À PARTIR DE 12H00

100 % DES INSCRIPTIONS REMISES EN JEU

VENEZ NOMBREUX !!

SOIRÉE DISCO

10 OCTOBRE 2026

SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT

VENEZ PARTAGER LE DANCE FLOOR SUR DES MUSIQUES DES ANNÉES 70, 80 ET DE NOMBREUSES SURPRISES

LE TARIF DE LA SOIRÉE COMPREND : **12€**

L'ANIMATION	1 ASSIETTE SNACKING À PRÉCISER LORS DE LA RÉSERVATION	1 BOISSON NON ALCOOLISÉE
-------------	---	--------------------------

À PARTIR DE 19H, SNACKING AU CHOIX

PERMANENCES D'INSCRIPTIONS EN MARCHE UNIQUEMENT

LES MARDIS 10, 17, 24, 31 SEPTEMBRE
LES MARDIS 8, 15, 22, 29 OCTOBRE
LES MARDIS 5, 12, 19, 26 NOVEMBRE
auprès de Sandrine

ÉVÉNEMENT ORGANISÉ PAR LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS CORPELAISES

Le bien-être passe aussi par Ailes aidant

Samedi 17 Octobre 2026
MARCHÉ ROSE À CORPEAU

départ à 14 h
devant la mairie
11 route de Beaune

Circuit pédestre
Distance de 5 km

INSCRIPTION SUR PLACE

5 euros
3 euros pour les - de 12 ans

Vente de brioches et de roses sur bon de commande.
Disponible à la mairie de Corpeau ou à télécharger sur panneau pocket.

Retrait des commandes le jour de la marche.

Tous les profits seront pour l'Association Ailes aidant

LE COMITÉ DE JUMELAGE DE CORPEAU ORGANISE

UNE SOIRÉE TARTIFLETTE

LE SAMEDI 24 OCTOBRE 2026
À 19 H 30

À LA SALLE ROBERT CHAMBARD
1 ROUTE DE BEAUNE

TARTIFLETTE ET CHARCUTERIE

25 €

TARTELETTE AUX FRUITS
HORS BOISSONS

Détente et convivialité au rendez-vous !

Réservations et renseignements auprès de
M. ARRAULT au 06.42.01.26.79

HALLOWEEN

ORGANISÉ PAR LA COMMUNE DE CORPEAU
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION HALLOWEEN

SAMEDI 31 OCTOBRE

POUR LES PLUS GRANDS DE 14H À 15H30

ATELIER DÉCORATION DE COURGES
MAQUILLAGES DE MONSTRES
DIVERS JEUX

POUR LES PLUS JEUNES DE 16H À 17H30

ACTIVITÉS ET JEUX AUTOUR DES CITROUILLES ET DE PETITS MONSTRES

INSCRIPTIONS

LUNDI 12 OCTOBRE DE 17H30 À 19H
MERCREDI 14 OCTOBRE DE 9H30 À 12H

DE NOMBREUSES SURPRISES VOUS ATTENDENT

LIEU : PRÉAU DE L'ÉCOLE PRIMAIRE LA PERRIÈRE

Comité de Jumelage CORPEAU

Vente au profit du Comité de Jumelage Corpeau / Niederwallmenach

Nouvelle édition 2026

Courant novembre

DANS LA GRANGE DE THIERRY ARRAULT
RUE DE LA BORNE

VENTE DE BOUDIN

2,50€ les 20 cm

Produit frais confectionné par nos chefs !

Passez vos commandes au :
06.42.01.26.79.

Thierry ARRAULT

Imprimé par nos soins / 11 route de Beaune / Ne pas jeter sur la voie publique



Comme chaque année, la municipalité va convier le 07 novembre 2026 toutes les personnes de 70 ans et plus au traditionnel repas des anciens.

Cette année, La Nouvelle Charcuterie de Bourgogne sera à l'honneur pour la confection du repas.

Cette journée sera animée par le DJ Johnny.

Le Scarabée Japonais

La préfecture de Bourgogne-Franche-Comté alerte sur la présence du scarabée japonais dans notre région. Après la découverte d'un mâle en juillet sur la commune de Pont en Côte-d'Or, le public est appelé à la vigilance pour identifier l'insecte et prévenir les autorités en cas de découverte.

Après une première découverte dans le Doubs en juin dernier, **un autre mâle a été capturé le 7 juillet 2026 sur la commune de Pont** près d'Auxonne en Côte-d'Or. La préfecture de Bourgogne-Franche-Comté a donc décidé d'alerter le public sur la présence du scarabée japonais dans notre région. L'insecte, aussi appelé, *Popillia Japonica*, fait l'objet d'une **surveillance renforcée depuis cinq ans**, car il est considéré comme nuisible d'où cet **appel à la vigilance lancé auprès du grand public** par la Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt (Draaf).

Un insecte de la famille des coléoptères, qu'on peut distinguer grâce à sa toute petite taille, *"il n'est pas plus grand qu'une pièce d'un centime d'euro"*, détaille Dominique Crozier, adjoint au service alimentation de la Draaf, un scarabée au thorax vert et aux ailes marron facilement

reconnaissable à un détail, poursuit le spécialiste, *"il a cinq touffes de poils blancs sur l'abdomen et deux à l'arrière."* Un scarabée japonais placé **sous surveillance renforcée depuis 2021** et classé parmi les espèces nuisibles car très vorace, poursuit Dominique Crozier, *"c'est un insecte*

extrêmement polyphage, donc il va consommer plus de trois cents espèces différentes de végétaux.

Les principales cultures qui risquent d'être impactées, sont la vigne, le maïs et les petits fruits mais aussi les rosiers »

Une surveillance accrue ces dernières années avec une centaine de pièges installés dans la région, et en particulier sur les axes d'autoroutes. L'explication c'est que c'est **un insecte qui aime voyager**. *"On l'appelle aussi l'auto-stoppeur"*, précise Dominique Crozier, *"car il monte à bord d'une voiture pour en sortir, lors d'un arrêt sur une aire d'autoroute."* D'où la présence de ces pièges sur les axes routiers. Pour le moment, il n'y a pas réellement d'inquiétude, complète son collègue Alix Dehlal, mais une vigilance est nécessaire. *"C'est l'objectif de cet appel à la vigilance lancé auprès du grand public, pour nous aider identifier sa présence et nous alerter au plus vite."*

Si vous pensez apercevoir un scarabée japonais, le bon réflexe c'est de le prendre en photo et de contacter au plus vite les services de la Draaf à alerte-vegetaux-sral.draaf-bourgogne-franche-comte@agriculture.gouv.fr ou en appelant le 03.39.59.40.95.



ESPACE CARRELAGE

by BigMat

SHOWROOM

« Les hauts de Chagny » 3 rue du commerce – 71150 CHAGNY
Tél. 03 71 40 02 30 www.bigmat.fr/b-m-c/carrelage/

EURL BOUHET ROMAIN

PLOMBERIE | CHAUFFAGE
SANITAIRE | CLIMATISATION
POMPE A CHALEUR | RAMONAGE

10 IMPASSE MARGHERITE DE VIENNE
71150 CHAGNY

TEL. 06 06 58 62 42
bouhet.romain@gmail.com



CONTROLE TECHNIQUE

FELIX

Tel. 03 80 21 36 46

L - V : 08h - 12h / 14h - 18h

S : 08h - 12h

Prendre RDV :

www.controle-technique-felix.fr



9 rue Préjeannot - 21190 CORPEAU

FRANCE PARE-BRISE

19A RUE DES BINELLES
71150 CHAGNY

03.73.55.09.55



Agrée

PREST.

SARL.

CAILLET FRERES

PLACO - PEINTURE

06 29 95 31 07

entreprise.caillet.freres@hotmail.com

entreprise CAILLET frères

Bouley
Imprimerie

CORPEAU

Etiquettes adhésives



ESPACE MENUISERIE

by BigMat

SHOWROOM

« Les hauts de Chagny » 3 rue du commerce – 71150 CHAGNY
Tél. 03 71 40 02 31 www.bigmat.fr/b-m-c/menuiserie/

Mr.Bricolage

On peut compter sur lui.
BRICOLAGE - JARDINAGE - DECORATION
ELECTRO-MENAGER ET SERVICES

SAS GARNIER

Rue Wissen - 71150 Chagny

Tél. 03 85 87 07 07 / Fax 03 85 87 11 34

Ouvert du lundi au vendredi

de 9 h 00 à 12 h et de 14 h à 19 h

Samedi

de 9 h 00 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

BigMat

LES BÂTISSEURS ONT LEUR MAISON

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

2 chemin des Ornières – 71150 CHAGNY

Tél. 03 85 87 30 17 www.bigmat.fr/b-m-c/

Merci pour votre collaboration !

DEPUIS 1995

EURL ROBUFFO
MAÇONNERIE - RENOVATION
TOITURE - ZINGUERIE
CARRELAGE
03.80.21.35.31
06.66.53.82.28
EURLROBUFFO@GMAIL.COM
21190 CORPEAU

L'Air du Pont de Paris
BAR - RESTAURANT
2 Route d'Ébaty - 21190 CORPEAU
SUR PLACE / À EMPORTER
06 26 16 74 91

Ouvert
tous les midis du
Mardi au Dimanche
et les soirs
du Jeudi au Dimanche

Taxi des Coteaux d'Or
M. OLIGO Noël
06.22.86.19.24
taxidescoteauxdor.21@gmail.com
taxi-chagny-corpeau.fr
Conventionnement Médical

locavor.fr
Corpeau

Une distribution de produits locaux organisée toutes les semaines
près de chez vous. Ce circuit court vous propose des produits de
qualité à un prix équitable.

LOCAVOR CORPEAU
distribution le jeudi de 17h30 à 19h
11 route de Beaune.

Inscription gratuite, sans engagement ni obligation d'achat.
Infos et inscription sur
<https://locavor.fr/296>

PRO TECH BOURGOGNE
ALARME, VIDÉOPROTECTION
CÂBLAGE RÉSEAUX
Antoine MEYER
Tel : 06.58.76.20.06
antoine@protechbourgogne.com
17 rue des Louères - 21190 Corpeau

Les Ciseaux de Nany
2 bis Chemin des Riaux - 21190 CORPEAU
06 83 33 14 53
Hommes—Femmes—Enfants

*Vous êtes entrepreneur, artisan, commerçant, restaurateur et vous souhaitez paraître dans
notre journal communal ?*

N'hésitez plus !

Transmettez votre logo ainsi qu'un chèque de 90 € à l'ordre du Trésor Public à la mairie de Corpeau.